

DEPENSES FRAIS DE MISSIONS DU 6 DECEMBRE 2022

Objet de la dépense	Imputation	Montant CB
Restauration	MUN/021/6532	44,75 €
Restauration		113,00 €
Parking		21,60 €
	TOTAL	179,35 €

A rembourser à Monsieur Da Silva, Maire, la somme de cent soixante dix neuf euros et 35 cents.

Villebon sur Yvette, le 06 septembre 2023